



## Demande de passeport : Adresse du justificatif de domicile

-----  
Par peyom63584

Bonjour,

J'ai un justificatif de domicile associé à une demande de passeport où l'indicatif servant à caractériser la voie est abrégé. 99 CHE XXXX XXXX (sur le justificatif) au lieu de 99 CHEMIN XXXX XXXX (sur la demande de passeport).

Est-ce que l'administration risque de renvoyer le dossier car le mot "CHEMIN" n'est pas écrit complètement ? L'employée de mairie n'a pas su me répondre.

Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,

J'en doute fort, puisque c'est une abréviation des plus courantes.

Personnellement, je n'ai eu aucun souci il y a quelques années avec mon Hameau de Bidule, 00 000 Ma Commune, et Bidule, 00 000 Ma Commune. D'autres membres de la famille ont fait passer "av." à la place de "avenue" sans avoir le souci.